

CONDITIONS GENERALE DE VENTE

En vigueur au 02/2018

I : Conditions liées au Spa

Article 1 : Conditions de réservation

Le locataire doit être âgé de 18 ans révolus et doit résider au lieu d'installation du matériel; la société se réserve la possibilité de réclamer la présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La durée de la location du spa est de maximum 20 heures ou de 44 heures et prend effet dès que le matériel est mis à la disposition du locataire en état de fonctionnement. Si le locataire souhaite le conserver pour une période supplémentaire, il devra en informer la société 24 heures au plus tard avant le début de la période de location. Le prolongement de la location dépendra de la disponibilité du matériel.

Article 2 : Paiement

La réservation deviendra effective dès la réception de la confirmation de commande (signature du contrat ou confirmation par e-mail). Le règlement se fera par paiement en espèce ou par chèque dès l'installation du spa. Le prix s'entend toutes charges comprises et comprend notamment la livraison et l'installation du spa, ainsi que la reprise du matériel, à charge pour le client du coût de remplissage de l'eau et de l'électricité.

Article 3 : Dépôt de garantie

Le locataire verse à la livraison un dépôt de garantie en plus du montant de la location. Ce dépôt de garantie d'un montant de 150 € fera l'objet d'un paiement par espèce ou par chèque à l'ordre de la société, mais ne sera pas débité. Celui-ci sera restitué lors de la reprise du spa, après constat du bon état et du fonctionnement du matériel, ou dans un délai maximum de 15 jours sous réserve des montants à la charge du locataire aux fins de remise en état du matériel ou de réparations diverses. Le montant de ces retenues devra être justifié par la société avec une facture. Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme due sur la base des justificatifs fournis. A cet effet, un inventaire et un constat du matériel sera effectué contradictoirement à la livraison et lors de la reprise du spa.

Article 4 : Conditions de livraison et d'installation

La société SpaHouse décline toute responsabilité en cas de retard de livraison dû à une raison indépendante de sa volonté, non seulement en cas de force majeure, mais pour tout autre cause telle que, par exemple, le retard dû à une location précédente, les intempéries, les retards ou les grèves dans les transports. La société ne sera donc redevable d'aucune indemnité pour ce motif, la réservation du matériel ne garantissant pas au locataire la date de mise à disposition, celle-ci étant donnée à titre indicatif. Le spa est livré et installé par la société sous sa responsabilité. Elle procède à un constat de l'état et du fonctionnement des appareils en présence du locataire et d'un inventaire signé par les deux partis. 5 minutes d'explication sont nécessaires dès l'installation du matériel afin de vous le faire visiter et de vous expliquer le fonctionnement des appareils. Les spas fournis par la société SpaHouse peuvent être posés sur tout type de plancher, selon la norme NFP06-001 ; il appartient au locataire de vérifier cette norme. En cas de panne ou de dysfonctionnement, le locataire doit immédiatement cesser d'utiliser le spa et aviser immédiatement la société, avec confirmation écrite dans l'heure, en décrivant les circonstances précises de l'évènement survenu. La société SpaHouse ne peut être tenue pour responsable à l'égard du locataire ou d'un tiers des conséquences directes ou indirectes d'une panne ou d'un dysfonctionnement du matériel loué, qui ne résulterait pas d'un vice constaté au moment de l'installation, et elle ne sera redevable d'aucune indemnité de quelque nature que ce soit. En tout état de cause, l'indemnité qui pourrait être mise à la charge de la société, si sa responsabilité était engagée, serait limitée au prix de location du matériel. Le locataire reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques acoustiques du matériel. Les nuisances sonores ne pourront être prises en considération pour justifier l'interruption ou la résiliation de la location.

Article 5 : Conditions d'utilisation

Le locataire utilisera le matériel d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à sa destination. Il s'engage à rendre le matériel dans l'état qu'il l'aura reçu. Une fois installé, le déplacement du spa est interdit. La sous-location est interdite, sous quelque prétexte que ce soit, même à titre gratuit, sous peine de résiliation immédiate du contrat. La société fournira le matériel conforme à la description faite dans le contrat de réservation, et le maintiendra en état de servir. Compte tenu de la dangerosité du spa et pour des raisons de sécurité, celui-ci ne peut accueillir les enfants de moins de 6 ans, les femmes enceintes et les personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites. Les enfants mineurs doivent être accompagné d'un adulte qui en assume la surveillance exclusive sous sa responsabilité. En outre, la capacité maximale du spa doit impérativement être respectée. Enfin, les animaux de compagnie, chiens et chats, mais aussi toutes les autres espèces d'animaux, ne sont pas autorisés dedans ni autour du spa. La température de l'eau conseillée est de 37 degrés. Il est possible de modifier cette température dans la limite des recommandations du fabricant, et sous la responsabilité de l'utilisateur. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les utilisateurs sont tenus de respecter les règles suivantes, sous leur entière responsabilité :

- La douche est obligatoire avant d'entrer dans le spa et conseillée à la sortie.
- Il est interdit de souiller l'eau (savon, parfum, bain moussant, crème solaire, huile de massage, produits solides ou liquides divers et variés).
- Le maillot de bain est vivement conseillé.
- Il est interdit de fumer dans et autour du spa.
- Il est interdit de sauter dans le spa et de plonger.
- Il est interdit d'utiliser des appareils électriques dans et autour du spa, à moins d'1 mètre 50.
- Le spa est interdit aux personnes souffrant de maladies infectieuses, de maladies cardiaques, d'hypotension ou d'hypertension, de troubles circulatoires ou de diabète.
- Le spa est interdit aux personnes sous médicaments, induisant une somnolence, tels que tranquillisants, antihistaminiques ou anticoagulants.
- Les personnes sous médicaments consulteront leur médecin avant d'utiliser le jacuzzi en raison des risques de somnolence et de modifications du rythme cardiaque, de la tension artérielle ou de la circulation qui sont liés à la prise de substances thérapeutiques.
- La consommation de drogues, d'alcool ou de médicaments avant ou pendant l'utilisation du spa peut engendrer un risque de perte de connaissance, accompagné d'un risque de noyade.

La société rappelle aux utilisateurs leur obligation de surveillance du matériel. Il est vivement conseillé de faire preuve de sérieux pour éviter tout risque de noyade. Il est conseillé à tout utilisateur du spa d'être couvert par une assurance responsabilité civile. La société décline toute responsabilité en cas d'accident ou de noyade.

Article 6 : Responsabilité

La livraison du spa entraîne immédiatement le transfert des risques et de la garde juridique et matérielle au locataire et par conséquent le transfert de la responsabilité du fait des choses que l'on a sous sa garde, telle que prévue par l'article 1384 du code civil. Il appartient donc au locataire de veiller à une utilisation correcte du spa et au respect des consignes par tous les utilisateurs.

Article 7 : Conditions de résiliation

Lorsque la résiliation intervient 48 heures avant la livraison, la société restitue dans les 8 jours de la résiliation, l'intégralité du montant du prix payé par le locataire. Si cette résiliation intervient dans un délai inférieur à 48 heures, le propriétaire conserve l'intégralité du montant du prix payé par le locataire. Lorsque, avant la livraison et quel que soit le moment auquel elle intervient, la résiliation effectuée par le locataire se fonde sur un cas de force majeure dûment justifié, la société restitue dans les 8 jours de cette résiliation, l'intégralité du montant versé par le locataire.

b) si le locataire n'est pas présent le jour mentionné sur le contrat et à l'heure prévue pour la livraison, sans avis notifié au propriétaire: le contrat sera considéré comme étant automatiquement résilié.

c) résiliation à l'initiative du propriétaire

- Avant la livraison. En cas de résiliation par le propriétaire avant la livraison, pour quelque cause que ce soit, sauf cas de force majeure, aucune indemnité ne sera due au locataire.
- Après la livraison. Lorsque la résiliation du contrat par le propriétaire intervient pendant la durée de la location, elle doit être dûment justifiée (exemples : défaut de paiement, chèque sans provision émis par le locataire, détérioration avérée du matériel, plainte du voisinage, etc. ...). Elle entraîne la restitution immédiate du matériel. La société se réserve le droit de conserver le montant du dépôt de garantie dans les conditions précisées au paragraphe « dépôt de garantie ». Quelle que soit la cause de la résiliation, l'intégralité du montant des paiements demeure acquise à la société.

Article 8 : Interruption de la location

En cas d'interruption anticipée de la location par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas engagée, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis le dépôt de garantie. Si le locataire justifie de motifs graves, présentant le caractère de la force majeure (événement imprévisible, irrésistible et extérieur au locataire) rendant impossible le déroulement de la location, le contrat est résilié de plein droit. Le montant des loyers versés par le locataire lui est restitué, au prorata de la durée d'utilisation restante.

Article 9 : Assurances

Le locataire est tenu d'assurer le local dans lequel le spa est installé. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation prévoit l'utilisation du matériel installé. Dans l'hypothèse contraire, il doit intervenir auprès de sa compagnie d'assurance et lui réclamer l'extension de la garantie.

Article 10 : Litiges ou réclamations

Pour tous les litiges qui naîtraient de l'exécution ou de l'interruption du contrat, seuls les Tribunaux du ressort du lieu de livraison sont compétents.

Article 11 : Frais de port

Dans un rayon de 30km de Saint-Etienne la livraison est gratuite

De 30 à 50km : 10€.

Au-delà de 50km : 0.7€ par kilomètre

Article 12 : Tarifs partenaires et bons cadeaux

La société SpaHouse se donne le droit de proposer des tarifs préférentiels à des partenaires professionnels.

Les bons cadeaux sont nominatifs et valables 1 an. Assurez-vous de la validité du bon.

En cas de non-présentation du bon, la direction se réserve le droit de ne pas effectuer la prestation.

Article 13 RESPONSABILITE/ ASSURANCE

Le locataire ne peut employer le matériel à un autre usage que celui auquel il est destiné ni enfreindre les règles de sécurité. Il assume la garde matérielle et juridique du matériel et est responsable des dommages causés par et au matériel loué. Toutefois, il ne saurait être tenu des conséquences dommageables des vices cachés du matériel le rendant impropre à sa destination, dès lors qu'il apporte la preuve desdits vices. Les pertes d'exploitation, directes ou indirectes, quel qu'en soit la cause, ne sont jamais prises en charge par SpaHouse.

1) Dommages aux tiers (responsabilité civile).

Le locataire est responsable des dommages causés par le matériel pendant la durée de location. Le locataire doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile entreprise ou chef de famille pour couvrir les dommages causés aux tiers par le matériel.

2) Dommages au bien loué.

Le locataire est responsable de l'utilisation du matériel et des dommages subis par ce matériel. Il assume la charge des conséquences financières des sinistres survenus pendant sa location. En cas de perte totale, la valeur de référence est l'équivalence du tarif neuf du matériel. Il peut couvrir cette responsabilité en contractant lui-même une assurance.

II : Conditions liées au repas

ARTICLE 1 : Commande et annulation des repas

Vous disposez d'un délai de 48 heures pour toute commande ou annulation des repas.

Si une annulation est effectuée hors délai, le repas sera facturé automatiquement.

ARTICLE 2 : Conservation des repas

Le bénéficiaire du repas a pour obligation de disposer, à son domicile, d'un réfrigérateur ainsi que d'un four (traditionnel ou micro-ondes).

Il est demandé au bénéficiaire de placer les repas au réfrigérateur afin d'y déposer le ou les repas.

Les préparations servies sont élaborées puis conservées selon le principe de la liaison froide et nécessitent l'observation de règles d'hygiène strictes (continuité de la chaîne de froid entre autre).

Il est formellement interdit au livreur de déposer les denrées dans une glacière ou sac isotherme.

L'inobservation des règles d'hygiène élémentaires seront de votre responsabilité.

ARTICLE 3 – RESPECT DE LA CHAÎNE DU FROID

Les livraisons des repas SpaHouse sont réalisées au moment de l'installation du spa.

Le transport des produits est effectué dans des glacières et boîtes isothermes chargées de plaques eutectiques, dans le but de maintenir les produits à bonne température jusqu'à leur livraison au client.

Une fois la commande livrée au client, il appartient à celui-ci de conserver ses plats entre 0° et 3° et de les consommer sous maximum 24 heures.

MENTIONS LEGALES

DONNÉES PERSONNELLES

Toutes informations personnelles que l'internaute serait amené à transmettre via Spahouse.fr sont soumises aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978. A ce titre, l'internaute bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qu'il peut exercer en utilisant le formulaire de contact - voir rubrique Contact

DONNÉES LIÉES À LA NAVIGATION

Lors de sa navigation sur le Site Spahouse.fr, l'internaute laisse sur un serveur des traces informatiques non nominatives appelées "fichiers logs" que notre société utilise afin d'effectuer des statistiques d'audience.

COOKIES

Notre société se réserve la possibilité d'implanter un "cookie" dans l'ordinateur de tout internaute visitant le Site Spahouse.fr afin d'enregistrer toute information relative à la navigation de son ordinateur, toute information relative aux pages consultées et aux dates et heures de consultation (cette liste d'informations n'est pas nominative). Tout internaute a la possibilité de s'opposer à l'enregistrement de ce "cookie" en modifiant la configuration du navigateur de son ordinateur.

PROPRIÉTÉ

L'ensemble des contenus (photos, textes, son, etc..) consultables sur le Site Spahouse.fr sont et demeurent la propriété exclusive de notre société. L'internaute n'est donc pas habilité à reproduire, représenter ou commercialiser ces contenus en dehors des cas prévus par la loi ou expressément autorisé par le propriétaire.

CRÉATION DU SITE ET DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNICATION VISUELLE

Mohamed Khenoussi ou Moh' classic pour les intimes.